

Centres de l' OCDE

Allemagne

Berlin (49-30) 288 8353

Japon

Tokyo (81-3) 5532-0021

Mexique

Mexico (52-55) 5281 3810

Etats-Unis

Washington (1-202) 785 6323

ALLEMAGNE · AUSTRALIE · AUTRICHE · BELGIQUE · CANADA · CORÉE · DANEMARK · ESPAGNE · ETATS-UNIS · FINLANDE
FRANCE · GRECE · HONGRIE · IRLANDE · ISLANDE · ITALIE · JAPON · LUXEMBOURG · MEXIQUE · NORVEGE
NOUVELLE-ZELANDE · PAYS-BAS · POLOGNE · PORTUGAL · REPUBLIQUE SLOVAQUE · REPUBLIQUE TCHEQUE · ROYAUME-UNI · SUEDE · SUISSE · TURQUIE

PAC/COM/NEWS(2004)16

Paris, le 14 mai 2004

Réunion des Ministres de la santé

Paris, 13-14 mai 2004

COMMUNIQUE

VERS DES SYSTEMES DE SANTE PLUS PERFORMANTS

Les Ministres de la santé des pays de l'OCDE se sont réunis pour la première fois à l'OCDE les 13 et 14 Mai 2004. Ils se sont réunis pour examiner les résultats du Projet Santé de l'OCDE qui s'est déroulé sur trois ans et a consisté à réfléchir aux moyens d'améliorer la performance des systèmes de santé des pays de l'OCDE. La réunion était présidée par M. Julio Frenk, Ministre mexicain de la santé, la vice-présidence étant assurée par M. Mihaly Kókény, Ministre hongrois de la santé, des affaires sociales et de la famille, et M. Tommy G. Thompson, Secretary of Health and Human Services des Etats-Unis. Les Ministres de la santé ont aussi eu une discussion avec les Ministres de l'économie et des finances sur le financement des systèmes de santé. Le Comité consultatif économique et industriel (BIAC) et la Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'OCDE ont également tenu des consultations avec les Ministres.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA REUNION

Nous avons conclu, au total, que :

- les pays de l'OCDE ont enregistré, ces dernières années, de nettes améliorations sur le plan de la santé, ce qui se traduit notamment par un allongement de l'espérance de vie (par exemple, un enfant né dans un pays de l'OCDE en 2000 peut espérer vivre neuf années de plus, en moyenne, qu'un enfant né en 1960) ;
- tous les pays de l'OCDE sont confrontés aux défis que posent la viabilité financière et l'efficacité de leurs systèmes de santé, et à la difficulté de savoir comment assurer des soins de grande qualité à tous (la part des dépenses de santé dans le PIB des pays de l'OCDE n'excédait pas 5 pour cent, en moyenne, en 1970, alors qu'elle est aujourd'hui de près de 9 pour cent et en augmentation) ;
- le Projet Santé de l'OCDE a montré qu'il y a beaucoup à apprendre sur les mesures qui sont efficaces et celles qui ne le sont pas, en matière de santé, en procédant à des comparaisons internationales des systèmes de santé ;
- mais – les valeurs, les traditions et les institutions étant différentes d'un pays à l'autre – il n'y a pas de modèle unique qui représente l'idéal en matière de système de santé.

JT00164171

OCDE Relations avec les médias

Demandes générales : Tél. (33) 1 45 24 97 00 - Fax. (33) 1 45 24 80 03/94 37 · **Recherche & documentation** : Tél. (33) 1 45 24 80 88/80 89
www.oecd.org/media · **Adresse électronique** : news.contact@oecd.org

Organisation de Coopération et de Développement Economiques, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France Tél. (33) 1 45 24 82 00 - Fax. (33) 1 45 24 85 00
www.oecd.org

Compte tenu des différences nationales, le cas échéant, les pays de l'OCDE devraient :

- a) conforter les succès d'ores et déjà obtenus sur le plan de l'amélioration de l'espérance de vie et de l'état de santé en mettant en œuvre les moyens les plus efficaces au regard de leur coût pour assurer des soins de la plus haute qualité à leurs citoyens ;
- b) considérer comme une priorité la prévention des maladies et la promotion de styles de vie plus sains face à la montée de certaines menaces pour la santé telles que l'obésité, l'abus de tabac, d'alcool et de drogues, les troubles mentaux et les accidents de la route;
- c) réduire les disparités qui subsistent sur le plan de la santé et de l'accès aux soins dans les pays de l'OCDE ;
- d) continuer d'assurer la viabilité financière de leurs systèmes de santé ; si l'assurance maladie privée joue un rôle à cet égard, elle a besoin d'un cadre réglementaire bien conçu pour accompagner son développement ;
- e) s'efforcer de réaliser les gains de productivité indispensables pour contribuer à la viabilité financière et améliorer la qualité des soins ;
- f) redoubler d'efforts pour encourager l'industrie à mettre au point des innovations qui répondent aux besoins de santé de façon abordable ;
- g) veiller à ce que la prise en charge de longue durée soit de qualité et permette le libre choix, et soit d'un coût supportable ;
- h) investir suffisamment dans les ressources humaines et leur développement professionnel pour pouvoir faire face à la demande de soins de santé à l'avenir.

TRAVAUX FUTURS DE L'OCDE SUR LA SANTE

Nous remercions l'OCDE pour ses travaux sur les statistiques et les politiques de santé dans le cadre du Projet sur la santé et nous nous félicitons de l'étroite coopération qui s'est instaurée entre l'OCDE et d'autres organisations internationales, en particulier l'OMS. Nous nous félicitons aussi des travaux sur la biotechnologie et d'autres technologies appliquées à la santé qui ont été examinés par nos collègues de la recherche scientifique, lors de la réunion du Comité de la politique scientifique et technologique de l'OCDE qui s'est tenue au niveau des Ministres, à Paris, les 29 et 30 janvier 2004.

Cependant, de nombreuses lacunes demeurent dans les statistiques de la santé et dans les analyses au niveau international. Nous envisageons avec intérêt le fait que l'OCDE attache une importance croissante aux travaux sur la santé afin d'aider à combler ces lacunes car l'Organisation est particulièrement bien placée pour effectuer des comparaisons internationales et des analyses économiques des systèmes de santé. Sous réserve que des ressources suffisantes soient allouées sur le budget ordinaire de l'OCDE et sur des financements spécifiques, un futur programme de travail de l'OCDE sur la santé devrait comporter les aspects suivants :

- i. Continuer d'œuvrer à améliorer et à rendre plus fiable l'exercice annuel de collecte de données dans le cadre d'Eco-Santé OCDE, en intégrant la dimension homme-femme, et à en améliorer la diffusion sous forme de données et de texte. A cet effet, nos administrations nationales continueront de travailler avec le Secrétariat de l'OCDE pour veiller à ce que la base de données soit à la fois à jour et précise, et assurer sa coordination avec les systèmes statistiques de l'OMS et des autres organisations internationales ;
- ii. Travailler avec les administrations nationales à la mise en œuvre des comptes de la santé. L'objectif devrait être de veiller à ce que les données fournies à toutes les organisations internationales s'inscrivent dans un cadre cohérent de comptes de la santé ;

- iii. Elaborer, avec l'aide d'experts nationaux, des indicateurs de la qualité des soins et des indicateurs d'autres aspects de la performance des systèmes de santé. Une fois que le consensus aura été réalisé sur un ensemble scientifiquement établi d'indicateurs fiables, nous devons nous efforcer de coordonner les différents acteurs et niveaux de nos administrations afin de fournir les informations de façon homogène ;
- iv. Examiner les questions que les pays de l'OCDE considèrent importantes. Des études pourraient, par exemple, être menées dans les domaines suivants : efficience à l'hôpital ; fourniture des soins de santé primaires d'une façon qui soit efficace au regard de leur coût ; tendances en matière d'invalidité et coût de la prise en charge des populations âgées ; aspects économiques de la prévention des maladies non transmissibles ; et mesures devant conduire à la mise au point de technologies innovantes dans le domaine de la santé.

Nous recommandons au Conseil de l'OCDE qu'il considère si les travaux futurs de l'OCDE sur la santé énumérés ci-dessus nécessite la mise en place d'un organe chargé de façon permanente de superviser ces travaux et de fournir des avis au Conseil sur les priorités à retenir. Cet organe pourrait donner son avis sur les travaux sur la santé impliquant les différentes Directions de l'Organisation.